



RÉSERVATION DU CENTRE ANNY GOULD

MAIRIE - PLACE DU MARCHÉ - 18310 GRAÇAY - ☎ 02 48 51 42 07 ✉ mairiedegracay@orange.fr

Particulier(s)	
Nom et prénom	
Association(s)	
Nom et siège	
Représenté par	
1ère manifestation de l'année	OUI NON
Adresse	
Téléphone fixe ou portable	
Date de la réservation	
Objet de l'occupation	
Durée	
Nombre de participants	

Besoin de la scène : **OUI** **NON** (cocher la case de votre choix)

Nota : Superficie des praticables 2x1 = grandeur de la scène demandée :

Lors de l'état des lieux, les clés seront remises après le versement des arrhes et la délivrance d'une attestation d'assurance. Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas stationner devant le centre.

Montant de la redevance

Arrhes
(50% du montant des redevances)

Petite salle

Grande salle

Cuisine (bar, frigo, cuisinière ...)

Vaisselle

TOTAL :

Le loueur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait état de propreté, immeubles et meubles.

Le loueur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à sa disposition.

Le loueur devra prévenir au moins 1 mois à l'avance la Mairie en cas de désistement.

Les associations gracayaises ont droit au prêt du Centre Anny Gould une fois par an gratuitement, mais l'état des lieux reste impératif.

Fait à Gracay, le
Signature,

CONFIRMATION APRÈS DÉCISION DES ÉLUS

FAVORABLE	Le
DÉFAVORABLE	Signature



MÉMENTO DE L'UTILISATEUR DU CENTRE ANNY GOULD

Grande salle et petite salle :

- Nettoyer les tables et les chaises avant rangement
- Ranger les tables sur les chariots désignés
- Empiler les chaises par couleur et par 10
- Balayer le sol
- Nettoyer les taches au sol les plus sales

Cuisine :

- Nettoyer la vaisselle utilisée, les plans de travail, le lave-vaisselle et le frigidaire après utilisation
- Nettoyer les appareils de cuisson
- Vider la ou les poubelles et mettre les sacs dans les containers extérieurs et évacuer les bouteilles en verre

Sanitaires :

- Vider les poubelles
- Nettoyer les sanitaires
- Balayer et laver les tâches les plus sales

Hall d'entrée :

- Balayer le sol

Divers :

- Vérifier si toutes les lumières sont éteintes
- Baisser le chauffage au thermostat 15
- Vérifier que chaque porte soit fermée
- Signaler au retour de l'état des lieux toute anomalie

En cas de vaisselle mal ou non lavée ou encore cassée, si le local n'est pas laissé dans un état propre, une facturation sera effectuée aux tarifs définis et validés au Conseil Municipal (fiche tarifs jointe).

En cas de dégradation supérieure aux arrhes, la différence sera facturée après remplacement ou réparation auprès du loueur.

Au moment de la réservation, des arrhes de 50% du montant total de la location seront demandés et seront conservés si une annulation intervient moins de 30 jours avant la date de réservation, sauf cas de force majeure.

(Délibération du Conseil Municipal du 18 janvier 2022)

J'accepte les conditions d'utilisation du Centre Anny Gould

Fait à Graçay, le

Signature de l'utilisateur